

CHSCT Ministériel

Déclaration liminaire

Monsieur le Ministre,
Madame la présidente du CHSCT-M,
Mesdames, Messieurs les membres du CHSCT-M,

La situation sanitaire de notre pays se dégrade fortement et nous faisons face à une hausse exponentielle des hospitalisations et une augmentation des décès. Du point de vue des chiffres, la situation actuelle est à rapprocher de fin mars alors que le pays était en confinement total, à l'arrêt et avec application des Plans de Continuité d'Activité.

Pour lutter contre cette deuxième vague qui s'annonce au moins aussi haute que la première, les autorités ont décidé le 28 octobre d'un confinement partiel et de l'instauration du télétravail cinq jours par semaine pour les agents de la fonction publique. A l'évidence le respect des gestes barrières et le port du masque ne suffisent plus pour endiguer la pandémie !

La situation sanitaire dans notre ministère fait état d'une nette hausse ces derniers jours du nombre d'agents atteints.

Dans ces conditions, vouloir maintenir la quasi-intégralité de l'activité sur les sites Justice est d'autant plus une hérésie que le télétravail est refusé ou impossible pour une large majorité d'agents.

Aussi, de nombreux services travaillent déjà en mode dégradé par suite d'un absentéisme aussi galopant qu'imprévisible. Le nombre d'agents et de personnes sous main de justice malades est d'ores et déjà plus important qu'il ne l'a été lors de la première vague. Il est donc urgent d'activer tous les outils permettant de protéger les agents afin de sauvegarder le service public de la Justice.

Pourtant l'activité est officiellement maintenue à son niveau habituel. Les agents comprennent d'autant moins cette posture que le télétravail est pour eux un leurre, que la chaîne des contaminations explose et que les services de réanimation seront saturés à très court terme si rien ne devait changer !

Face aux graves risques sanitaires pour les agents du ministère et le public, l'UNSa Justice et l'USM exigent dès à présent que des consignes nationales claires et cohérentes soit données pour adapter l'activité.

Il est inacceptable que le ministère n'assume pas ses responsabilités et prétende ainsi laisser les chefs d'établissement assumer seuls d'indispensables initiatives pour protéger la santé des agents !

L'UNSa Justice et l'USM dénoncent le paradoxe qui consiste à proclamer que le télétravail doit être la règle pour toutes les activités le permettant ; alors que, de fait, c'est l'exact opposé qui est appliqué dans une large majorité de services du ministère !

Toutes les excuses sont aujourd'hui bonnes pour refuser le télétravail aux agents :

- absence de matériel ;
- logiciels non télétravaillables ;
- documents non transportables pour des raisons de confidentialité ;
- réticences pour des motifs culturels ;
- refus pour cause de difficultés à manager à distance ;
- refus pour des raisons sécuritaires ;
- refus catégorique et assumé au motif qu'aucune instruction n'a été donnée en ce sens !



L'UNSa Justice et l'USM dénoncent une situation kafkaïenne et une hypocrisie honteuse vis à vis du télétravail !

Une fois de plus la doctrine s'adapte à la pénurie et l'impréparation !

Il est intolérable de faire prendre aux agents de ce ministère un risque sanitaire au motif que ce ministère n'est pas prêt au télétravail. Nous vous rappelons votre obligation de sécurité de résultat !

L'UNSa Justice et l'USM exigent dès maintenant, compte tenu de ces conditions dégradées, une réduction proportionnée de l'activité des différents services afin de ralentir la chaîne des contaminations et préserver la santé des agents qui portent avec dévouement le service public de la Justice.

Au rythme des contaminations actuelles, la paralysie complète de l'activité devient une perspective à laquelle **l'UNSa Justice et l'USM** ne peuvent se résoudre !

Comme nous l'avons évoqué lors du CHSCT-M exceptionnel de la semaine dernière, la situation des agents VULNERABLES doit faire l'objet d'une clarification urgente et de mesures adaptées visant à préserver leur santé.

L'UNSa Justice et l'USM exigent du garde des Sceaux qu'il fasse respecter les décisions de Justice et en l'occurrence, l'ordonnance du Conseil d'Etat rendue le 15 octobre dernier qui a suspendu les dispositions des articles 2, 3 et 4 du décret du 29 août 2020.

En l'absence de toute autre décision, ceci vous impose, en votre qualité d'employeur, de respecter les dispositions du décret du 5 mai dernier et les 11 critères de vulnérabilité. A ce jour, vous mettez les agents vulnérables en grave danger, envers et contre le Droit qui nous régit et qui protège les citoyens, les salariés et fonctionnaires de notre pays alors que vous en êtes le garant ! Ceci est pour nous un véritable scandale!

Nous exigeons que soient faites aujourd'hui et en séance les annonces déjà promises la semaine dernière. **Le ministère doit prendre ses responsabilités !**

Par ailleurs, la situation des cas contacts qui doivent attendre parfois plusieurs jours avant d'être joints par les ARS pour être placés en ASA doit faire l'objet d'une réaction beaucoup plus immédiate du ministère, et ce à titre conservatoire et dans l'intérêt tant du service que de la santé des agents.

Dans ce contexte, la souffrance au travail structurelle, que nous n'avons cessé de dénoncer, est aggravée par plusieurs mois de dures épreuves.

Ce constat d'une souffrance au travail exacerbée est partagé par l'ensemble des acteurs de la prévention des risques, nous attendons donc une réaction du ministère à la hauteur des enjeux et à minima une activation sans délai du plan d'action ministériel de prévention des risques psycho-sociaux.

L'UNSa Justice et l'USM avaient d'ailleurs demandé un point à l'ordre du jour de ce CHSCT-M qui a été retiré au dernier moment. Pourquoi un tel mépris vis à vis des agents ?

Monsieur le Ministre, arrêtez de tergiverser et prenez vos responsabilités, l'UNSa Justice et l'USM attendent de vous des actions proportionnées et urgentes pour protéger la santé de vos personnels !

Paris, le 5 novembre 2020

Les représentants UNSa Justice / USM au CHSCT-M

